

## Protection offerte aux assurés

Assuris est la société indépendante à but non lucratif chargée de protéger les assurés canadiens en cas de faillite de leur compagnie d'assurance vie et santé. Si vous êtes citoyen ou résident canadien et que vous avez souscrit une police auprès d'une compagnie d'assurance vie et santé membre, vous êtes automatiquement protégé par Assuris.

La protection d'Assuris s'applique séparément à toutes les polices individuelles et collectives :

### Assurances

- ✓ Vie
- ✓ Frais médicaux
- ✓ Maladies graves
- ✓ Invalidité
- ✓ Soins de longue durée
- ✓ Rente en capitalisation
- ✓ Rente en service
- ✓ Fonds distincts
- ✓ Instruments de placement enregistré – REER / FERR / CELI

Les niveaux de protection par garantie sont les suivants :

Garanties	Protection d'Assuris	
Capital décès	1 000 000 \$	ou 90 %, si cette somme est supérieure
Frais médicaux	250 000 \$	
Revenu mensuel	5 000 \$ / mois	
Investissements / Épargne : <ul style="list-style-type: none"><li>• Valeur de rachat</li><li>• Valeur capitalisée</li><li>• Garantie sur les fonds distincts</li></ul>	100 000 \$	

## Compagnies membres

Toute compagnie d'assurance vie et santé autorisée à pratiquer des opérations d'assurance au Canada est tenue, par les autorités de contrôle fédérales, provinciales et territoriales, de devenir membre d'Assuris en vertu de la Loi sur les sociétés d'assurances du Canada. Les sociétés de secours mutuel et les entreprises de services médicaux prépayés peuvent choisir de devenir membre d'Assuris. Les compagnies membres ne peuvent pas mettre fin à leur adhésion tant qu'elles exercent des activités commerciales actives au Canada.

La liste complète des compagnies membres est disponible sur notre site Web.

## Vous êtes protégé

Les assurés canadiens peuvent avoir l'esprit tranquille car Assuris est présente tout au long du processus judiciaire pour représenter leurs intérêts.

Dans le cas peu probable où une compagnie membre fait faillite, le tribunal déclarera la compagnie insolvable et nommera un liquidateur. En tant qu'assuré, vos droits sont hautement protégés par le tribunal. En règle générale, le liquidateur nommé par le tribunal reprendra les activités de la compagnie en faillite et cherchera à transférer les polices à une compagnie stable où les prestations des assurés continueront d'être honorées jusqu'aux niveaux de protection d'Assuris.

Protection des assurés Canadiens  
– Assurés est là pour vous.

## À propos d'Assuris

Fondée en 1990, Assuris, avec le soutien de l'industrie, veille au bien-être financier des Canadiens. Les assurés peuvent se sentir en sécurité en sachant que le Canada a un secteur des services financiers solide et bien réglementé.

Assuris est désignée par le ministère fédéral des Finances en vertu de la Loi sur les compagnies d'assurance du Canada. Assuris est reconnue par l'Autorité des marchés financiers comme l'organisme d'indemnisation dont les membres sont des assureurs de personnes à charte du Québec. Assuris travaille en partenariat avec les autorités de contrôle fédérales, provinciales, et territoriales.

En tant que société financée par l'industrie, Assuris dispose de la capacité financière nécessaire pour faire face à toute faillite.

Si vous avez une assurance vie et santé auprès d'une compagnie membre, vous avez déjà la protection d'Assuris!

Pour en savoir plus sur Assuris et sa protection, visitez <https://assuris.ca/fr>.

Assuris

250, rue Yonge  
Bureau 3110, C. P. 23  
Toronto (Ontario) M5B 2L7  
Courriel : [info@assuris.ca](mailto:info@assuris.ca)

Cette brochure ne constitue pas une description complète d'Assuris et de sa protection.



## Protection de votre assurance vie et santé

Assuris est la société à but non lucratif chargée de protéger les assurés canadiens en cas de faillite de leur compagnie d'assurance vie et santé.